

8.-Métiers du spectacle

8.2- Architecte scénographe

Définition synthétique

Réfléchit quant à l'organisation du lieu et à la meilleure manière d'attirer et de séduire le visiteur. Il conçoit le décor, l'espace scénique, cinématographique ou théâtral en fonction d'une œuvre donnée

Activités principales

- Identifier les besoins et les produits du client
- Sélectionner des équipements techniques et définir les volumes
- Élaborer un concept scénographique avant de lui donner une forme physique
- Envisager les accessoires, les effets spéciaux et éventuellement les lieux de tournage si nécessaire
- Suivre le projet et superviser les artisans

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires